

Le Collège Montmorency accueille près de 7 500 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2019

**AEC OFFICIER D'OPÉRATIONS EN SÉCURITÉ INCENDIE ET
OFFICIER DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Session : du 12 janvier au 9 juin 2019

DE CONCOURS: H19/C31

Disciplines : 311

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS	LIEU DE FORMATION	HORAIRE
311-8S3-MO-261	Instruction I	45	Service de sécurité incendie de Rimouski*	13, 20 et 27 février 6, 13, 20 et 27 mars 3 et 10 avril SA-DI 9 février 27 avril

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations :

- Les cours auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Conditions particulières :

- Les cours sur semaine se donneront en mode virtuel avec la plateforme Via entre 18h et 22h30.
- Les cours de fin de semaine se donneront en présentiel au service d'incendie de Rimouski de 8h à 16h30.
-

Qualifications requises :

- Posséder la formation de base en instruction ou en pédagogie (Certificat « *Instruction II* » de l'École nationale des pompiers du Québec ou Profil 3 du collégial ou formation universitaire en pédagogie).
- Posséder une formation dans le domaine enseigné ou un certificat de qualification professionnelle de niveau égal ou supérieur au niveau d'enseignement.
- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et une expérience jugée équivalente
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement (atout)

Exigences particulières :

Cours 311-8S3-MO – Instruction I :

- Doit avoir une expérience de 5 ans à titre d'instructeur en sécurité incendie et une formation collégiale en pédagogie (ou une formation jugée équivalente)

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement : Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature INTERNE : Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 21 décembre, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profs_ENS_Offre_de_service.pdf

Transmission de candidature EXTERNE : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitae se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitae sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme: Audrey Hadd

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.